

# 349

# Domaine public

**J.A. 1000 Lausanne 1**

Hebdomadaire romand  
N° 349 12 février 1976  
Treizième année

Rédacteur responsable :  
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc  
Abonnement  
pour une année : 40 francs

Administration, rédaction :  
**1002 Lausanne, case 2612**  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:  
Rudolf Berner  
Claude Bossy  
Jean-Daniel Delley  
Marie-Rose Ruel

## Energie : rien n'est gagné !

*Kaiseraugst est entré dans l'histoire politique de la Suisse. Pour les uns, événement intolérable dont il faudra à tout prix empêcher le renouvellement. Pour les autres, action exemplaire de résistance collective contre les producteurs d'énergie, tout puissants jusqu'alors.*

*Certes, l'impact de l'occupation a été grand dans l'opinion publique ; le débat sur l'énergie est maintenant ouvert. L'initiative populaire pour un contrôle démocratique des centrales nucléaires a rencontré un large écho ; elle va aboutir incessamment ; et la loi fédérale sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique est en voie de révision, notamment ses dispositions concernant la procédure d'autorisation.*

*Mais les négociations entre experts du Département de l'énergie et « occupants » sont au point mort : dialogue de sourds où chacun couche sur ses positions.*

*Espoir, cependant : le programme ambitieux des producteurs d'électricité — dix centrales en Suisse pour 1985 — est ramené à des proportions plus modestes. Willi Ritschard vient de l'annoncer : Rütli, Graben, Verbois, Inwil, sont remis dans les tiroirs pour l'instant.*

*Pourtant, rien n'est encore gagné ! Dans l'esprit des autorités et des responsables de l'industrie énergétique, c'est encore la consommation qui dicte sa loi. Ce crédo est masqué dans sa crudité pour l'instant : deux hivers exceptionnellement doux et la récession économique ont permis de modérer les exigences initiales (de 5 %, les estimations de la demande ont passé à 2,5 % par an pour le proche futur).*

*Psychologiquement, l'opération est profitable : renoncer provisoirement à la totalité du programme de construction, c'est désamorcer les critiques, et faire passer plus facilement Kaiseraugst et Leibstadt. Et jusqu'en 1980, les discussions pourront aller bon train : nouvel article constitutionnel sur la politique énergétique, initiative po-*

*pulaire, révision de la loi, rapport de la commission d'experts pour une politique globale de l'énergie...*

*Deux niveaux donc : celui où l'on parle, où l'on propose, et celui où l'on agit !*

*L'inventaire des possibilités d'économie d'énergies et la mise sur pied d'un plan à cet effet restent jusqu'à nouvel avis de la première catégorie, platonique si l'on peut dire, et pendant ce temps la construction de nouvelles centrales prend corps et passe dans le domaine de la réalité toute proche.*

*C'est cet ordre de priorités qu'il s'agit maintenant de renverser ! Willi Ritschard, à plusieurs reprises, a fait allusion aux mesures envisageables pour stabiliser la consommation d'énergie ; fort bien, mais dans les faits ?*

*Un espoir nous vient des Etats Unis où s'impose un langage compris de tous, celui de l'économie. La production d'énergie par la fission de l'atome se révèle aussi coûteuse que les autres, le prix de l'uranium monte en flèche, le renforcement des mesures de sécurité coûte cher. A tel point que de grandes sociétés qui s'étaient lancées dans la construction de centrales, ont abandonné ce secteur.*

*Et inutile, dans cette perspective, de camoufler les appétits en ressassant le problème de l'indépendance énergétique du pays : l'énergie nucléaire ne résout rien, elle nous met même à la merci des producteurs d'uranium enrichi, bien moins nombreux que les pays pétroliers.*

---

### DANS CE NUMÉRO

**Pp. 2/3/4 : Annexe de l'éditorial : Le business nucléaire ; p. 5 : Le carnet de Jeanlouis Cornuz — Point de vue ; p. 6 : La semaine dans les kiosques alémaniques ; pp. 6/7 : La presse européenne vers la récession ; p. 8 : Psychiatrie : les limites institutionnelles.**

---

## 1. Énergie électrique d'origine nucléaire

S'il fallait une confirmation de l'engrenage nucléaire, le tableau ci-dessous serait suffisant : où trouvera-t-on, en l'absence de toute réflexion glo-

bale, les ressources nécessaires, politiques et financières, pour stopper une industrie qui a pris un tel élan ?

		Nombre d'unités	Puissance installée (MWe bruts)	Production (milliers MWh bruts) 1972	Production (milliers MWh bruts) 1973	Production (milliers MWh bruts) 1974	Production cumulée (milliers MWh bruts) Fin 1974
<i>Europe</i>	Allemagne (RFA)	10	3 493	8 774	12 171	12 264	53 645
	Belgique	2	421	1 070	1 013	922	5 289
	France	10	2 952	13 521	14 416	14 870	73 989
	Italie	3	642	3 626	3 142	3 410	33 233
	Pays-Bas	2	531	326	1 111	3 277	5 830
	Royaume-Uni	29	6 126	30 218	28 155	33 860	295 067
	Allemagne (RDA)	3	960	—	—	—	—
	Bulgarie	1	440	—	—	—	—
	Espagne	3	1 113	4 706	5 792	6 290	21 008
	Suède	5	2 643	1 465	2 111	2 067	5 989
	Suisse	3	1 010	4 915	6 192	7 037	22 605
	Tchécoslovaquie	1	150	—	—	—	—
	U.R.S.S.	21	4 768	—	—	—	—
	<i>Amérique</i>	Argentine	1	340	—	—	—
Canada		7	2 633	7 249	15 476	15 594	45 932
États-Unis		48	33 049	57 594	86 679	119 431	388 859
<i>Asie</i>	Japon	8	3 826	9 015	9 435	17 885	49 380
	Inde	2	400	870	2 007	1 429	9 059
	Pakistan	1	137	233	458	586	1 280
<b>Total</b>		<b>160</b>	<b>65 634</b>	<b>143 582</b>	<b>188 158</b>	<b>238 922</b>	<b>1 011 165</b>

En ce qui concerne la Suisse, il faut rappeler que les produits pétroliers couvrent la plus grande partie des besoins énergétiques du pays (leur part dans la consommation, qui a atteint jusqu'à 80,3 % en 1973, est redescendue à 77,4 % en 1974) ; la prédominance de cette source d'énergie est évidemment impressionnante si l'on se souvient qu'il y a encore vingt ans sa part à la couverture des besoins n'était que de 28,3 %. Pour le reste,

il faut noter le poids croissant de l'électricité (17,2 % de l'énergie utilisée en 1974 par rapport à 15,3 % en 1973) et les apports moins importants des autres sources d'énergie, 2,2 % pour le gaz naturel en 1974 (1 % en 1973), 1,9 % pour le charbon (2 % en 1973) et 1,3 % pour le bois (1,4 % en 1973).

L'une des caractéristiques de l'approvisionnement de notre pays en énergie reste manifestement, à

l'exception de l'énergie hydro-électrique, une dépendance quasi totale vis-à-vis de l'étranger.

Se pose dès lors la question classique : comment garder une certaine marge de liberté face aux principaux producteurs d'énergie ? L'affirmation de l'uranium face au pétrole et à ses dérivés pré-sage-t-elle des succès dans cette perspective ?

## 2. Une seule famille de centrales

En réalité, l'industrie nucléaire a secrété au moins trois monopoles, ou quasi-monopoles qui méritent d'être analysés de plus près, si l'on prétend en matière d'énergie, préserver une quelconque marge de manœuvre nationale pour un pays « dépendant » comme la Suisse.

Le premier monopole est technologique. Parmi les nombreuses façons de produire de l'électricité à partir d'uranium (les « filières », voir plus loin), une méthode s'est imposée au point que 80 % des centrales nucléaires actuellement en activité dans le monde l'utilisent : c'est la méthode dite à « eau légère », car elle utilise l'eau comme élément de refroidissement et de conduction de la chaleur (ce pourcentage extraordinaire monte même jusqu'à 95 % des centrales si l'on tient compte des commandes enregistrées ces dernières années).

Aux États-Unis, la place conquise par la « filière » à eau légère est aisément compréhensible : les commandes de réacteurs destinés aux sous-marins atomiques ont été la première activité industrielle des firmes privées ; en l'état de la science d'alors, l'eau légère était la technique qui s'imposait (existence de miniaturisation par exemple). De là, on est passé à des réalisations terrestres ; assurés qu'ils pourraient bénéficier du combustible mis au point par les usines d'enrichissement d'uranium financées par le budget fédéral, les industriels américains ont tôt fait de s'affirmer sur le marché, d'autant plus que leurs manœuvres étaient lancées à l'échelle d'outre-Atlantique, soit une échelle inabordable pour tous leurs concurrents !

### 3. Un gâteau partagé en quatre

Le deuxième monopole découle en droite ligne du premier, celui de l'industrie américaine qui s'est imposée sur le marché mondial. A titre d'indication, ce marché a été estimé à fin juin 1975 : il s'agit des 55 centrales actuellement en service aux Etats-Unis et des 182 autres (investissement de quelque 120 milliards de dollars) qui sont en chantier, en commande ou en projet dans le même pays, centrales auxquelles il faut ajouter les 102 unités installées et 324 en projet dans le reste du monde.

Quatre entreprises se sont, en fait, adjugé la quasi-totalité du « gâteau » nucléaire. Il s'agit en premier lieu de General Electric (elle-même ou ses licenciés, comme Hitachi au Japon) qui occupe avec sa « filière » à eau bouillante (BWR) 32 % du marché américain et quelque 30 % du marché mondial ; puis il faut compter avec Westinghouse (et ses licenciés, tel Mitsubishi au Japon) qui a fait main basse sur 35 % du marché américain avec sa « filière » à eau pressurisée (PWR) et sur près de la moitié du marché mondial de l'« eau légère ». Viennent ensuite deux prétendants moins imposants, Combustion Engineering et Babcock Wilcox, avec chacun 15 % du marché dans la même spécialité que Westinghouse, les « filières » à eau pressurisée.

L'affirmation des géants américains a été, il faut le rappeler, considérablement facilitée par l'ambiguïté fondamentale qui caractérise l'industrie nucléaire à tous les stades de son développement, et en particulier celle qui règne entre les responsabilités des gouvernements et les risques assumés par le secteur privé. Aux Etats-Unis, encore plus qu'ailleurs : à très grande échelle, la recherche de base et les premiers développements technologiques ont été financés par les fonds publics ; puis la commercialisation et l'industrialisation ont été confiées aux sociétés privées qui, devant l'importance de profits à venir, n'ont pas hésité à con-

sentir des investissements qui les ont plongées dans les chiffres rouges pendant toutes les premières années du nucléaire ; elles sont actuellement largement payées de leurs « efforts » sans avoir eu à supporter les frais de la recherche fondamentale.

En fait, seuls deux pays sont parvenus jusqu'ici à échapper partiellement à cette tutelle des industriels américains (tout puissants par ailleurs autant en France qu'au Japon par exemple), ce sont d'une part la République fédérale d'Allemagne et d'autre part la Suède, tous deux par des moyens qui leur sont propres.

Outre-Rhin, Siemens (l'un des premiers licenciés de Westinghouse, et par ailleurs associé pour l'occasion avec AEG-Telefunken, lui-même licencié de General Electric, les deux géants américains se trouvant ainsi liés par l'intermédiaire de contrats passés avec les deux firmes allemandes...) a été en mesure, dans le cadre d'une société spécialisée fondée dans ce but (Kraftwerke-Union (KWU) de conquérir son indépendance technologique en « germanisant » les licences et brevets américains. A la clef de l'opération, cette commande controversée de huit grosses centrales allemandes en 1975 par le Brésil qui prouve la santé économique des constructeurs allemands, à défaut de manifester leurs scrupules politiques.

La Suède, quant à elle, a développé son autonomie technologique et industrielle à travers un groupe financé pour moitié par l'Etat et pour moitié par des fonds privés, ASEA-ATOM, qui a mis au point une « filière » à eau bouillante (BWR), capable de rivaliser avec les réalisations de General Electric.

D'autres pays rejoindront-ils la Suède et l'Allemagne ? D'autres pays parviendront-ils à prendre en main leur développement nucléaire ? L'issue de cette gigantesque bataille dépend en partie des progrès techniques (développement d'autres « filières », avènement en particulier des surgénérateurs), de la capacité financière des licenciés de Westinghouse et de General Electric, et aussi des réserves d'uranium...

### 4. Où les Etats-Unis passent la main

Le troisième monopole est celui de l'uranium, plus précisément celui de l'uranium enrichi, nécessaire à l'alimentation des centrales américaines qui ont submergé jusqu'ici, comme on l'a vu, le marché mondial. Bien que le plus souvent invoqué, c'est le monopole américain qui risque d'être le plus tôt battu en brèche. Pour le comprendre, il s'agit d'entrer dans plus de détails.

En fait, l'uranium, matière de base du combustible nucléaire abonde dans la nature (les océans, par exemple, en sont une réserve impressionnante). Bien que les Etats-Unis abritent, et de loin, les plus importantes réserves d'uranium parmi les pays de l'Ouest, de nombreux pays (dans l'ordre, le Canada, l'Afrique du Sud, la France, et d'autres Etats si le prix de l'uranium montait autorisant ainsi des méthodes de prospection plus coûteuses) pourraient entrer valablement en compétition avec les Américains.

Mais jusqu'ici, seule la production d'uranium dit enrichi (l'enrichissement de l'uranium consiste à faire passer le minerai de 0,7 % d'uranium naturel à 3,5 % pour les centrales nucléaires actuelles ou à 96 % d'uranium pour les bombes) a une réelle importance. Aujourd'hui, les Etats-Unis maîtrisent sans partage, ou presque, ce marché. Il en ira peut-être autrement à l'avenir (reste ouverte bien sûr la question de l'épuisement total des réserves d'uranium, prévu selon l'évolution technique pour les années 2015 à 2030). Déjà l'URSS est entrée dans la course (elle fournit déjà la France) ; et d'autres groupements se profilent à l'horizon 1980, Eurodif (France, Belgique, Espagne et Italie), Urenco (Grande-Bretagne, RFA et Hollande), le Japon (usine d'enrichissement installée en Australie) décidés à battre en brèche l'influence américaine.

Comment se fait-il que les Etats-Unis, forts de leur avance technologique, acceptent de passer la

● SUITE ET FIN AU VERSO

## Où les Etats-Unis passent la main (suite)

main à plus ou moins longue échéance dans ce domaine ? On l'explique par les contradictions actuelles entre les intérêts de la puissance publique américaine (incarnée par l'ERDA, Energy Research and Development Authority) qui détient la technologie d'enrichissement et les groupes privés qui ont la responsabilité de construire de nouvelles usines : les industriels américains voudraient avoir des garanties sur le prix auquel on les autorisera à vendre l'uranium enrichi (le calcul se fait évidemment à long terme, la seule construction d'une usine s'étendant sur au moins six ans) ; n'ayant pas été suivis dans leurs propositions, ils renoncent à prendre les risques financiers de l'entreprise (des projets auxquels étaient associés tant Westinghouse que General Electric ont été abandonnés ces derniers mois).

En apparence, tout se passe comme si les Etats-Unis, forts de leur avance à la fois commerciale et technologique dans l'affirmation quasi universelle de la « filière » à eau légère, se contentaient de jouir de leur actuelle situation de monopole ; il est vrai que les formidables investissements que tous les pays amateurs d'énergie nucléaire ont dû consentir pour installer la première génération de centrales est un gage sérieux qu'ils ne changeront que difficilement de cap et de fournisseurs à l'avenir ! Un tel diagnostic pose la question de la diversification des « filières ».

### 5. Les filières

En l'état actuel du développement technologique et commercial, la « filière » américaine à eau légère n'a guère comme concurrente, dans le monde capitaliste, que la « filière » canadienne qui utilise de l'eau lourde et de l'uranium non enrichi (CANDU), et qui a essaimé sous la forme de quelques centrales en Inde, en Argentine, en Corée du Sud et au Pakistan.

En fait, c'est surtout l'énorme poids — expérience commerciale et technologique conjuguées — de General Electric et de Westinghouse qui entrave, à n'en pas douter, une évolution plus rapide des types de réacteurs, évolution d'autant plus nécessaire que l'on présume que si la « filière » actuellement dominante continuait à s'imposer pendant des années, elle aura épuisé dès 2015 les ressources probables d'uranium bon marché.

Une « filière » nucléaire est en général définie « par un combustible (uranium enrichi ou naturel, plutonium), par un élément « caloporteur » (eau bouillante ou sous pression, gaz) qui s'échauffe au contact du réacteur et actionne une turbine électrique et un élément « modérateur » de la réaction de fusion (eau ordinaire, eau lourde, graphite) qui contrôle le processus et évite que le réacteur ne « s'emballe » et ne se transforme en une masse en fusion ». Ci-dessous donc différentes filières<sup>1</sup> et leurs caractéristiques :

— La filière la plus répandue dans le monde (coût relatif avantageux par rapport à ses concurrents) est celle des réacteurs à eau légère et à uranium enrichi (monopole américain dans l'enrichissement de l'uranium jusqu'en 1980) avec deux options possibles pour l'élément caloporteur, l'eau pressurisée (PWR) ou l'eau bouillante (BWR). Les détenteurs de la technologie indispensable sont l'URSS, les Etats-Unis (Westinghouse, Combustion Engineering et Babcock Wilcock pour le PWR — General Electric pour le BWR), la Suède (ASEA-ATOM), la RFA, la France, l'Italie et le Japon (licences américaines, « germanisées » pour l'Allemagne de l'Ouest).

— Utilisant également de l'uranium enrichi, la filière des réacteurs à haute température (refroidissement par gaz), bien que non démontrée industriellement, pourrait entrer en ligne de compte pour la production de chaleur à usage industriel. Détenteurs de la technologie : les Etats-Unis (procédé développé par Gulf Oil, associé à Shell), l'Allemagne de l'Ouest (procédé développé par

<sup>1</sup> Voir aussi « Economie » 16, octobre 1975.

Brown-Boveri) et l'OCDE (réacteur multinational installé en Grande-Bretagne).

— Sans l'enrichissement de l'uranium, la filière à eau lourde (eau dont on remplace l'hydrogène ordinaire par de l'hydrogène lourd) est utilisée par les techniciens canadiens (CANDU). Autres détenteurs de la technologie : la France (filiale à uranium faiblement enrichi) et la Grande-Bretagne.

— Une dernière filière, fonctionnant toujours à base d'uranium naturel (caloporteur : gaz carbonique, modérateur : graphite) a été abandonnée tant par la Grande-Bretagne que par la France dans les années soixante en raison du coût élevé de l'investissement.

— Restent enfin les surgénérateurs — la dernière génération des filières, pas encore disponible industriellement — ces réacteurs sans modérateur, et utilisent comme combustible de l'uranium très enrichi, du plutonium ou les deux. Détenteurs de la technologie : France, URSS, Grande-Bretagne (programmes de développement au Japon et en Allemagne de l'Ouest), retard américain considérable. Avantage : filière économique.

## LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

### Rupture

L'autre dimanche, j'ai malheureusement manqué la « Table ouverte » consacrée à l'objection de conscience. D'ailleurs un peu perplexe devant la liste des invités : pas un objecteur, un pasteur — mais tous les objecteurs ne le sont pas pour des motifs religieux, et ceux qui le sont appartiennent souvent à des sectes (Témoins de Jéhovah) qui refusent expressément les églises officielles — un juge militaire, un professeur de droit et un directeur d'école...

Aujourd'hui, je reçois un texte intitulé « Proposition pour une procédure nouvelle d'objection à l'institution militaire », dont j'extrai les lignes suivantes :

« Nous ne voulons plus être complices. Il faut

choisir : il n'est pas possible de concilier la préparation à la guerre et le maintien des structures d'exploitation avec la création d'un ordre de paix. (...)

» Tout choix implique une responsabilité. L'ordre établi préparant la guerre en accepte la responsabilité. Notre responsabilité à nous est de nous consacrer au service du futur de l'humanité, à la solidarité entre les hommes et non plus au service de l'égoïsme national, ni d'une doctrine politique particulière. (...)

» Notre refus du service militaire est donc fondamentalement politique, d'une politique d'ailleurs en accord à la fois avec la morale et la religion, chrétienne ou autre.

» Cela signifie rupture, rupture avec l'ordre établi. (...)

» Alors que faire ?

» Sans abandonner le principe de l'action non violente qui laisse chacun libre de sa décision.

nous proposons le boycottage des tribunaux militaires. Qu'il soit ainsi clair que nous ne pouvons plus respecter les tribunaux militaires.

» Déjà certains de nos amis ont renoncé à défendre les accusés, convaincus de l'imperméabilité des juges militaires à tout mobile de conscience ne portant pas label de conformisme.

» Que peuvent faire les sympathisants qui habituellement assistent aux procès ?

» Ils peuvent :

— manifester leur réprobation en restant à la porte du tribunal et y attendre en silence la sortie des juges,

— assistant aux débats, si la peine est manifestement lourde, qualifier ouvertement le jugement de scandale, en prenant sur soi la sanction prévisible,

— informer la presse et la radio, la télévision, de tout cela, afin que tout le monde puisse en saisir la signification.

» En ce qui concerne le prévenu, (...) il peut : (...)  
— refuser de se présenter devant le tribunal, (...)  
— s'il décide par contre d'assister au procès, refuser de répondre aux questions du grand-juge (celui-ci étant déjà informé par le dossier),

— informer la presse de son intention d'accomplir un service civil d'une durée équivalente à celle du service militaire,

— le jour d'entrée en prison, se joindre aux volontaires d'un chantier de service civil sans avoir donné son adresse ; les autorités allant le chercher sur son lieu de travail témoigneront par là qu'elles jugent plus utile de mettre les objecteurs en prison plutôt que de les laisser travailler au service de la communauté. (...)

\* \* \*

... Il est plus tard que tu ne penses ! comme disait  
Cesbron...

J. C.

## POINT DE VUE

### Les condors et les lapins

Vous avez peut-être entendu parler de ce projet d'installation, sur le Plateau de Diesse, d'un élevage industriel et souterrain où seraient entassés 80 000 lapins. La commune choisie est d'accord, la loi est ainsi faite qu'elle est d'accord, les vétérinaires sont d'accord, tout le monde est d'accord et s'en fout, sauf un petit groupe de citoyens biennois qui fait du grabuge autour de ce projet.

C'est une affaire intéressante.

Et me revient à l'esprit une phrase du président (ou du caissier, peu importe) du Sierra Club des Etats-Unis : « Il ne faut pas sauver les condors pour que subsistent des condors, il faut sauver les condors pour que les hommes puissent se sauver ».

Eh oui.

Il y a encore des gens qui n'ont pas compris

que nous sommes tous dans le même bateau : les lapins, les condors, les chômeurs, les baleines, les bactéries, les conseillers d'Etat, les fleurs protégées ou pas, les mathématiciens russes et juifs de surcroît, les arbres et les anchois du Pérou. Tous sur le même caillou, perdu dans l'Espace. Et si vous croyez qu'il y a une différence entre l'engraissement forcé d'un lapin et l'exploitation d'un homme, eh bien vous vous trompez lourdement. C'est exactement la même chose : le même processus de justification, les mêmes mensonges, les mêmes trucages de gagne-petit, la même haine, les mêmes gens et, à la fin du compte, la même pagaille ou la même catastrophe.

Vous pourrez raconter tout ce que vous voudrez, comparer la grosseur des cerveaux, les besoins en oxygène ou en azote, le nombre de dents, la longueur des zizis, n'importe quoi : il n'en restera pas moins que *la vie* d'un homme vaut ni plus ni moins que *la vie* d'une vache, d'un baobab ou d'une chouette.

D'ailleurs, de manière générale, il n'y a qu'à voir comment sont traités les animaux, dans une quelconque société, pour savoir comment sont traités les hommes. Et vice-versa.

Il se trouve encore des gens pour penser que la protection des animaux est une affaire « humanitaire ». Grave erreur : la protection et le respect des animaux est une affaire au plus haut point *politique* et *culturelle*. Parfaitement ! Et ça n'a rigoureusement rien à voir avec une certaine zoolâtrie pour dames patronesses qui feuilletent des albums Silva en mangeant des loukoums.

Si vous n'en êtes pas convaincus, allez tout de suite vous acheter les « Eléments d'Ecologie appliquée », de François Ramade. (Ed. Ediscience / McGraw-Hill, Paris, 1974.)

Si M. Graber avait lu ce livre admirable, il aurait déjà fait des déclarations de politique étrangère fracassantes à propos du massacre des baleines.

**Gil Stauffer**

## LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

### Le 1<sup>er</sup> juin

M. Pierre Arnold, nouveau président de la direction de Migros, a été interviewé par « *Schweizerische Finanzzeitung* » (5). Une question lui a été posée au sujet de « *Die Tat* », le quotidien zurichois édité par Migros. Selon certains bruits, en effet, les jours de cette publication seraient comptés. Le président Arnold a répondu qu'il ne se prononcerait pas au sujet de ces « informations » avant le 1<sup>er</sup> juin.

Un autre hebdomadaire, « *Weltwoche* » (5) a consacré plusieurs pages à la plus grande entreprise de distribution de Suisse, qui est le numéro 10 dans le classement européen. Au sujet de « *Die Tat* », le conseiller aux Etats Albin Heimann, un des membres de la direction qui se retire, ayant atteint l'âge limite de 62 ans, répond que le journal n'est pas rentable et qu'on le sait depuis sa création. M. Heimann affirme néanmoins qu'il n'y a pas de projet de suspendre la publication de ce journal du soir.

Rappelons que « *Die Tat* » a été fondé comme hebdomadaire en 1935, peu après l'élection des premiers conseillers nationaux de l'Alliance des indépendants. Il est devenu quotidien en automne 1939.

Attendons donc le 1<sup>er</sup> juin !

### Un certain avenir

— La presse professionnelle et spécialisée a un certain avenir, les connaisseurs de la question l'affirment. Est-ce la raison de la transformation du mensuel « *Der Schweizer Treuhänder / L'expert comptable suisse* » ? A l'occasion de son 50<sup>e</sup> anniversaire, une présentation nouvelle a été adoptée. La revue publie des articles en allemand et en français. Elle couvre les domaines de la révision, de la comptabilité et des conseils d'entreprises.

— Le numéro 5 de « *Weltwoche* » est tout que rose, puisqu'il contient notamment de longs articles sur la crise à Bienne, sur les craintes des hôteliers suisses et sur la jeunesse au chômage. Une petite lueur, en revanche, dans l'article « *Des roses pour René* », qui dresse un portrait du conseiller d'Etat René Meylan, en prenant prétexte de sa qualité de médiateur dans l'affaire Bulova, à Neuchâtel.

### La parole à l'AN

— A lire dans le numéro du week-end du « *Tages Anzeiger* » des reflets du débat sur les limites de la validité d'une initiative, débat qui opposa notamment aux Chambres le radical Ulrich Luder, plaidant contre la prise en considération de la dernière initiative de l'Action nationale (référendum en matière de traités internationaux), et le représentant des promoteurs du projet (appuyé par 58 502 signatures valables), Heinrich C. Müller (AN). La publication de cette controverse est significative à deux points de vue ; sur le fond tout d'abord, elle permet de situer avec précision les arguments de deux parties ; sur le plan journalistique ensuite, il est rare qu'un journal de l'importance du « *Tages Anzeiger* » ait accordé autant d'espace (une page entière) à un « nationaliste » pour défendre ses opinions.

Dans le magazine hebdomadaire de ce même TA, à noter une remarquable enquête sur la ville de Bologne (un maire communiste depuis 1945 — un électorat de plus en plus gagné au Parti communiste : 38 % des voix en 1946, 51 % en 1975) déjà connue pour ses réalisations de pointe en fait d'urbanisme, mais présentée cette fois-ci à travers une politique du 3<sup>e</sup> âge digne d'être citée en exemple.

### Le « peuple élu » et nous

— Le supplément « politique et culturel » de la « *National Zeitung* » s'ouvre sur une étude du professeur de Nouveau Testament à l'Université

de Bâle, Markus Barth, intitulée « Israël, les Palestiniens et nous » ; l'auteur tente de jeter les bases d'une attitude chrétienne face au « peuple élu » dans les difficultés de tous ordres nées des revendications palestiniennes.

## La presse européenne vers la récession

Le visage de la presse se modifie plus rapidement qu'on ne le croit : c'est, parmi d'autres, l'une des conclusions qu'impose la lecture hebdomadaire des notes réunies sous le signe des « kiosques alémaniques ». Fusions, concentrations, bien sûr, mais aussi efforts de diversification, émergence de nouveaux groupes de pression à la recherche d'une audience accrue, les facteurs ne manquent pas qui font de la presse helvétique un tout mouvant, difficile à cerner dans son ensemble tant les tendances y sont multiples (du tract épisodique au quotidien régulier). C'est certainement cette absence d'homogénéité qui fait, pour une bonne part, du problème de « l'aide à la presse » une source d'affrontements pratiquement irréductibles.

### Une synthèse

Les experts du Conseil de l'Europe viennent pourtant de mettre la dernière main à un travail de synthèse sur la concentration de la presse en Europe qui, s'il ne débouche pas sur des conclusions particulièrement originales, n'en a pas moins le mérite de fixer des points de repères utiles. Même si la presse dans notre pays a des caractéristiques propres dues notamment à l'importance des facteurs linguistiques dans la répartition des titres, ainsi qu'aux frontières cantonales.

La concentration de la presse se développe même dans les pays qui accordent un soutien financier aux journaux, et dans lesquels cette aide conditionne l'existence de la presse ; il n'existe pas de remède-miracle pour empêcher cette concentration. Telle est la conclusion globale des experts

du Conseil de l'Europe qui conseillent derechef aux gouvernements des pays membres d'accorder « une certaine forme d'aide publique à la presse »... (plus précisément le Conseil de l'Europe est partisan d'une assistance orientée de manière précise, limitée dans le temps et ne dépassant pas un certain volume, octroyée à des journaux dont la parution est menacée mais qui peuvent surmonter leurs difficultés grâce à une aide appropriée.)

Aller plus avant dans le diagnostic, c'est relever quelques points qui ont particulièrement frappé les experts au cours de leur énorme travail de dépouillement.

— Unités de publication. Ce terme utilisé pour définir un journal qui possède une rédaction complète, autrement dit indépendante et capable de traiter toutes les rubriques, permet de cerner les véritables fluctuations dans le monde de la presse dans la perspective de la liberté d'expression. Le mouvement décelé, pour la période 1955 à 1973, par les spécialistes est somme toute minime à ce chapitre : 3 % de diminution des unités de publication dans les dix-huit pays membres du Conseil de l'Europe.

### **Partage des terrains de chasse**

— Concurrence. Là, à l'échelle locale en tout cas, le climat se modifie très rapidement : de nombreuses maisons d'édition ont soigneusement délimité leur zone de diffusion et sont dans une grande mesure à l'abri de la concurrence ; les zones qui ne possèdent plus qu'un seul organe d'information sont de plus en plus nombreuses, avec les répercussions que l'on imagine sur la liberté d'expression. En Europe, toujours pour la période considérée, le nombre des villes et des communes qui possèdent au moins une unité de publication en moyenne a reculé d'un quart, et celui des villes et des communes qui ont au moins deux unités a même diminué de moitié !

— Concentration. Les experts tentent de mettre à ce sujet délicat, les points sur les « i ». La principale cause de la concentration de la presse réside

dans une contradiction : l'intérêt public réclame un éventail d'informations et d'opinions aussi large que possible. Mais la réalisation de cet objectif suppose une âpre concurrence entre les journaux, laquelle à son tour est dans une grande mesure à l'origine de la concentration de la presse. Cette contradiction explique aussi pourquoi on se trouve désemparé aujourd'hui devant ce phénomène de concentration. Selon les experts, la compétition entre les journaux dans les vingt dernières années a été très favorable au lecteur. De plus, le caractère des journaux s'est modifié dans la mesure où la diversification des informations et des opinions exprimées dans les journaux s'est encore accentuée.

### **Publicité toute puissante**

La concurrence entre les journaux peut, surtout en raison de la dépendance du tirage à l'égard de la publicité, menacer l'existence des journaux. Le journal qui remporte les faveurs du public attire aussi la majorité des annonces dont le produit permet au journal d'améliorer ses informations et de conquérir de nouveaux lecteurs, de nouvelles annonces et ainsi de suite. La concentration des annonces sur le journal à gros tirage, un phénomène qui s'observe surtout en période de récession économique, dépend moins cependant du nombre absolu d'exemplaires parus que de la position dominante occupée par le journal dans une zone de diffusion déterminée.

Ceci expliquerait aussi les efforts entrepris par les journaux pour délimiter leur zone de diffusion et l'accroissement du nombre de zones qui ne sont deservies que par un seul organe d'information. Leur devise : mieux vaut être un petit journal qui détient un monopole dans une région déterminée plutôt que d'être un journal important qui occupe partout la seconde place !

Là, les experts se risquent à une prédiction : un nombre beaucoup plus élevé (qu'auparavant) de journaux suprarégionaux risquent à moyen terme de disparaître.

— La publicité. Cri d'alarme moins important

pour notre pays (à cause des ententes réalisées entre éditeurs de journaux) : les experts mettent en garde les journaux qui doivent leur prospérité à la publicité contre les pratiques de la sous-enchère. Un diagnostic chiffré intéressant cependant : un journal sans publicité revient, suivant le type de journal, deux à quatre fois plus cher. D'une manière générale, il semble que le produit des annonces ait augmenté davantage que celui des ventes et des abonnements entre 1955 et 1965. Par la suite, mis à part quelques exceptions, c'est le mouvement inverse qui s'est produit.

— Récession. A ce chapitre, les calculs des experts peuvent surprendre : la concentration de la presse n'augmenterait pas en effet dans les phases de récession économique, mais en période de haute conjoncture ; les puissantes maisons d'édition sont visiblement en mesure de faire des offres alléchantes aux petits journaux qui fleurissent durant les bonnes périodes. C'est aussi la raison pour laquelle, semble-t-il, les experts sont hostiles à une aide financière répartie de manière égale entre tous les journaux.

### **Le point sensible**

Reste le constat qui est à la clef de toute réflexion sérieuse sur l'avenir de la presse, mais qui n'est que rarement abordé. Passant sur la proposition d'aide financière, conçue comme le substitut à une interdiction pure et simple des fusions, les experts en viennent à l'organisation des pouvoirs à l'intérieur des journaux pour souligner qu'à leur avis, c'est là que le plus de progrès reste à faire : il convient, lorsqu'on a affaire à des monopoles ou des quasi-monopoles, de se demander si les formes de propriété ainsi que les relations entre la direction, le rédacteur en chef et les journalistes ne nécessitent pas certaines modifications ; d'où la proposition de définir un statut modèle pour la rédaction des journaux de manière à lui garantir le droit à l'information et à la liberté d'opinion « en tenant compte tout particulièrement des tentatives faites par les propriétaires ou les organisations syndicales en vue de contrôler les rédactions ».

GENÈVE

## Psychiatrie: Les limites institutionnelles

« L'asile n'est pas un lieu de parole. » Pourtant des infirmiers en psychiatrie commencent à parler : pour lutter contre le silence qui entoure les hôpitaux psychiatriques, pour proposer des alternatives de travail, en gros pour éviter que, sous le signe de l'efficacité et de l'organisation, le droit à la parole ne soit pas tout à fait supprimé à ceux qui ne la « méritent » pas.

A Genève, depuis 1963, l'appareil psychiatrique s'est progressivement déplacé de l'hôpital à l'« extérieur ». La ville a été divisée en trois secteurs (Pâquis, Jonction, Eaux-Vives); chacun d'entre eux comprend un centre consultatif, un hôpital de jour, des ateliers, et est rattaché directement à des pavillons à la clinique psychiatrique de Bel-Air. Pour le professeur Ajuriaguerra, qui en fut l'initiateur, ils devaient permettre la pratique d'une psychiatrie qui prenne en considération les aspects sociaux de la maladie et de la thérapeutique, ils devraient favoriser une médecine qui soit plus proche des gens.

### La parole à un infirmier

Ces options thérapeutiques rassurent; leur réalisation suscite aussi des questions. Écoutons par exemple, l'un des infirmiers travaillant dans les pavillons de Bel-Air :

« — Toute société crée des malades mentaux, mais c'est vraiment déroutant de voir que le lieu soignant reproduit le même schéma de la société, envers les malades (chronicisation) et envers le personnel. Ces relations hiérarchiques ne peuvent aboutir qu'à des conflits. »

« — La clinique psychiatrique, pratiquement, est bien là pour parquer les gens, tout au plus pour les réadapter, mais sûrement pas pour les guérir. Cela pose des problèmes. Nous réclamons un changement dans l'organisation du travail. Jus-

qu'à maintenant, la division du travail est verticale : l'un s'occupe des thermomètres, l'autre brosse les dents, bref chacun s'occupe d'une parcelle de la personne, jamais d'une entité humaine. »  
« — Nos propositions et les quelques expériences de travail de groupe se sont toujours heurtées à des échecs pratiques qui n'étaient pas dus au hasard.

» Les chefs de secteurs, qui détiennent le pouvoir absolu, n'ont pas, dans leur ligne thérapeutique, la volonté de développer des espaces pour que vivent des groupes. Ce refus s'explique par le fait que notre revendication touche à la nature même du travail psychiatrique tel qu'il est accepté aujourd'hui, c'est-à-dire adapter le patient aux structures hiérarchiques et ne pas chercher d'abord à le rendre autonome. Le travail par tâches représente donc l'une des limites institutionnelles du changement. »

« — L'école des infirmiers en psychiatrie nous « distille » des enseignements sur des méthodes de travail progressistes, mais cette formation est totalement déconnectée de la réalité de la clinique, où elle est inapplicable. »

« — Ce que nous appelons l'alternative du plan de soins, c'est lorsqu'une équipe (médecins, infirmiers, malades) décide ensemble d'adopter une certaine thérapeutique de groupe, au vu de la situation de chaque malade. Cela éviterait les manipulations et les choix thérapeutiques contradictoires que subissent trop souvent les malades qui, là encore, ne sont que rarement traités en tant que personne. »

« — Il faut une continuité dans le travail et un pouvoir décisionnel qui ne soit plus le privilège de quelques-uns. Les chefs de pavillons s'opposent fortement à notre demande; et pourtant un bon nombre de médecins y sont favorables.

« — Des infirmiers ont dû soigner les gens à l'extérieur pour se rendre compte que, ce que disaient les malades, jamais ils n'auraient pu l'entendre à la clinique. Le travail dans les secteurs pourrait être un moyen d'être plus proche de la demande. Malheureusement l'appareil psychiatri-

que demeure, se renforce même. La répartition des tâches, les grilles d'horaires, le manque de coordination, tout empêche un travail efficace. »

### L'ouverture nécessaire

« — L'information sur le travail que nous menons nous semble importante. Une réunion des travailleurs de la santé mentale a d'ailleurs débattu, il y a deux semaines à Lausanne, des moyens à mettre en œuvre pour entrer en contact avec les gens et pour aider ceux qui souffrent vraiment et qui peuplent nos institutions psychiatriques. Il faut que la parole sorte de ces institutions car, même si elles sont plus ouvertes qu'auparavant, ce sont toujours des îlots clos dans le monde « normal ». Il est vrai que l'intolérance tombe rarement avec les barrières que l'on parvient à abattre... »

(... « un bon nombre de médecins y sont favorables » : l'arrivée en nombre de jeunes médecins a, en effet, permis à certaines des revendications que nous venons de lire, de connaître un début de réalisation; mais la psychiatrie à Genève, comme souvent ailleurs, est une exception par rapport à la médicalisation croissante constatée partout.)

## Le rail

Le rail  
Interrompu  
Considère une ronce.

Buissonne quelques fleurs.

O recoin de la vie  
Étrange  
Où nul ne vient.

Gilbert Trollet